

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectif général d'assurer en formation initiale comme en formation continue une spécialisation de haut niveau dans le domaine du droit de la santé et du droit médical. Cette mention a comme ambition de donner une formation globale tant sur les règles relatives aux principales activités du secteur de la santé publique que sur la réglementation de ses services et de ses acteurs. A l'issue des deux années de formation, les étudiants auront acquis, conforté et mis en pratique connaissances générales et spécialisées en droit de la santé, qu'elles relèvent du droit public ou du droit privé. Ils auront aussi une maîtrise du raisonnement, de la recherche documentaire et de l'exposé écrit ou oral.

Débouchés

- Juriste auprès des conseils des ordres des professions de santé, de l'ONIAM, des CRCI et de la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail,
- Juriste-conseil en droit de la santé, notamment auprès d'assurances, de mutuelles et d'associations,
- Chargé de mission en agence régionale d'hospitalisation
- Avocat spécialiste en droit de la santé,
- Préparation au concours) de directeur et directeur-adjoint d'hôpital, de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS), que ce soit dans des maisons de retraite publiques, des établissements publics pour personnes handicapées ou inadaptées, des centres d'hébergement et de réinsertion sociale ; d'administration hospitalière (AAH) ou d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale (IASS),
- Juriste généraliste d'un établissement de santé privé ou d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- Préparation au concours des métiers de dirigeants de la protection sociale de l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S),
- Formateur en droit de la santé

Modalités d'accès

Le master 1^{ère} année est ouvert aux étudiants détenteurs d'une licence générale en droit. Les étudiants titulaires d'une licence de sciences sanitaires et sociales ne peuvent y accéder que sous réserve de suivre des enseignements juridiques complémentaires, déterminés par les responsables de la formation. Les docteurs en médecine et les internes en médecine (3^e cycle en cours de validation du DES, diplôme d'études spécialisées), les docteurs en pharmacie et les étudiants en pharmacie ayant validé leur 5^e année peuvent y accéder, sous réserve de suivre des enseignements juridiques complémentaires déterminés par les responsables de la formation

Au titre de la validation des acquis et de l'expérience, le master 1^{ère} année de « Droit de la santé » est également ouvert à ceux qui exercent une activité professionnelle de catégorie « A » dans le domaine de la santé ou qui ont suivi une formation d'enseignement supérieur ; il pourra leur être demandé de suivre des enseignements juridiques complémentaires, déterminés par les responsables de la formation.

Le master 2^e année est ouvert normalement aux titulaires d'un master 1^{ère} année de droit de la santé et exceptionnellement aux titulaires d'un autre master 1^{ère} année de droit ou de science politique ; il pourra alors leur être demandé de suivre des enseignements juridiques complémentaires, déterminés par les responsables de la formation

L'inscription en Master 2 en formation initiale se fait sur dossier, avec candidature et inscription par la procédure e-candidat de l'UPJV ; pour la formation continue, le dossier est à retirer auprès de Mmes Herbettes ou Torsy (voir coordonnées, ci-dessous).

Informations

Responsables de la formation :

georges.faure@u-picardie.fr et emmanuel.de.crouy-chanel@u-picardie.fr, professeurs des universités .

Scolarité :

MASTER 1 : laurent.dufosse@u-picardie.fr 03 22 82 71 06

MASTER 2 : anne-sophie.garnier@u-picardie.fr 03 22 82 71 03

Formation continue : flavie.herbettes@u-picardie.fr ; ☎ 03 22 82 68 70 et agnes.torsy@u-picardie.fr ; ☎ 03 22 82 68 71

Centres de recherches de rattachement : CEPRISCA (EA 3911) et CURAPP-ESS (UMR 7319)

Association étudiante : AUDAS (Association Universitaire de Droit Appliqué à la Santé)



1^{ère} ANNEE

1^{er} Semestre

UNITE 1 Enseignements fondamentaux

Droit des assurances	30 h
TD Droit des assurances.....	16 h
Et Contrats civils	30 h
TD Contrats civils.....	16 h
Ou	
Contentieux administratif	30 h
TD Contentieux administratif.....	16 h
Et Droit des collectivités territoriales	30 h
TD Droit des collectivités territoriales.....	16 h

UNITE 2 Enseignements complémentaires

Régimes matrimoniaux	30 h
Droit des marques et des brevets	30 h
Droit de l'environnement	24 h

UNITE 3 Compétences transversales

Droit de la consommation et du surendettement	30 h
Ou	
Histoire de la pensée juridique	20 h
Anglais	10 h
Méthodologie de la recherche d'un stage.....	4 h

2^e Semestre

UNITE 4 Enseignements fondamentaux

Droit des personnes vulnérables	30 h
TD Droit des personnes vulnérables.....	16 h
Droit de la sécurité sociale	30 h
TD Droit de la sécurité sociale.....	16 h

UNITE 5 Enseignements complémentaires

Organisation générale de la santé	30 h
Finances sociales	24 h
Economie et politique de la santé	20 h

UNITE 6 : Compétences transversales

Gestion du personnel	30 h
Anglais	10 h
Méthodologie du rapport de stage.....	2 h
Stage (dont rapport)	1 mois

2^e ANNEE

3^e et 4^e Semestre

UNITE 1 Enseignements Fondamentaux

Responsabilité civile	18 h
Responsabilité pénale	18 h
Responsabilité administrative	18 h
Droit des usagers et des patients	24 h

UNITE 2 Enseignements complémentaires

Risques sanitaires liés à l'environnement	17 h
Droit de l'assurance maladie.....	17 h
Contentieux technique de la sécurité sociale	17 h
Prise en charge des personnes vulnérables	17 h
Droit pharmaceutique	9 h
Assurance-Responsabilité	9 h
Expertise médicale et réparation du dommage corporel	12 h

UNITE 3 Compétences transversales

Bioéthique	17 h
Déontologie	9 h
Droit européen de la santé	17 h
Droit du numérique et santé	12 h
Organisation et fonctionnement des établissements	17 h
Anglais	20 h

UNITE 4 Professionalisation

Recherches sur internet et TIC	3 h
Gestion de projets	3 h
Atelier insertion professionnelle (CV, projet, méthodologie rapport stage, mémoire, et sous réserve	10 h
Participation aux activités « clinique du droit », « revue des masters », ... (sous réserve d'ouverture)	5 h
Stage (dont mémoire de stage et soutenance)	3 mois